

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 4 FEVRIER 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE,
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**8d - PROJETS PRESENTÉS DANS LE CADRE DE LA DOTATION
D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2019 ET DE LA
DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (DSIL) 2019**

RENOVATION CHAPELLE ET PIGEONNIER DE LEGUGNON

Madame Maité POTIN expose qu'en 2018, la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques a encouragé un projet oloronais en lui attribuant une aide au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, la DETR, créée par la loi de finances n°2010-1657 du 29 décembre 2010 et intervenant en faveur de projets favorisant le maintien ou le développement des services publics en milieu rural. Il s'agit de la réhabilitation de l'Eglise de Soeix.

Trois autres projets ont également bénéficié du soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) : l'aménagement d'un système de vidéo protection, l'aménagement de l'Hôtel de Ville (phase 3) et l'aménagement et la sécurisation de la promenade Bellevue.

En effet, en 2016, afin de relancer l'investissement public local, le Gouvernement a créé un fonds de soutien à l'investissement des communes et de leur groupement d'un montant d'un milliard d'euros. L'objectif du FSIL était d'aider dans la réalisation de travaux et de projets directement liés à la vie quotidienne et à la rénovation des équipements et bâtiments publics. Ce dispositif a été reconduit en 2017 puis transformé en dotation et pérennisé à partir de 2018.

Il est rappelé que la Dotation de soutien à l'investissement public local peut se cumuler à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Pour chaque projet, c'est un taux maximal qui est sollicité.

Le troisième projet présenté est la rénovation de la chapelle et du pigeonnier de Légugnon

Objectifs poursuivis :

La réhabilitation des communs du château de Légugnon vise à lancer un projet de lieu de vie, de partage et de rencontre attendu par les habitants du quartier. La chapelle et le pigeonnier feront également l'objet d'une médiation culturelle renforcée.

Nature du projet :

Il s'agit de restaurer la toiture du pigeonnier et de réhabiliter l'intérieur et l'extérieur de la chapelle (inscrits tous deux à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1993).

Montant total HT : 124 000€

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier,
- **VALIDE** le dépôt des dossiers auprès des services de l'Etat,
- **PRECISE** que la Commune préfinance la T.V.A,
- **S'ENGAGE** à ne pas dépasser le taux maximum de 80% de subventions en cas de financements complémentaires.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 4 février 2019.

Suivent les signatures.-

Le Maire,



lervé LUCBÉREILH

AFFICHE LE 08/02/2019

OLORON-SAINTE-MARIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 07/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/02/2019